

09.2023

DÉCLARATION DE CONFIDEN-TIALITÉ POUR LA PRÉVOYANCE PROFESSIONNELLE

INDEX

1	Généralités	2	9 Profilage	4
2	Sociétés responsables du		10 Durée de conservation	4
	traitement des données	2		
			11 Questions de sécurité	4
3	Personnes concernées	2		
			12 Communication de données	
4	Collecte et traitement de données		personnelles à l'étranger	4
	personnelles	2		
	•		13 Transmission de données	
5	Objectif du traitement des		personnelles	5
	données personnelles	3	•	
	•		14 Droits des personnes concernées	5
6	Base légale du traitement	3		
-			15 Communication numérique	6
7	Obligation de fournir des données			
-	personnelles	4	16 Modifications	6
	•			
8	Décisions individuelles			
	automaticóec	4		



1 Généralités

La présente déclaration de confidentialité fournit des renseignements sur la nature des données personnelles que nous collectons et traitons en rapport avec les contrats d'adhésion ainsi que nos prestations de service dans le domaine de la prévoyance professionnelle, à quelles fins nous traitons des données personnelles et quels sont les droits des personnes concernées.

On entend par données personnelles les données qui concernent une personne physique identifiée ou identifiable. Sont considérées comme données sensibles les données concernant p. ex. la santé, les données génétiques ou biométriques qui identifient clairement une personne physique.

Constitue la base légale la législation concernant la prévoyance professionnelle, notamment la Loi fédérale sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (LPP) et la Loi fédéral sur le libre passage dans la prévoyance professionnelle (LFLP) ainsi que les ordonnances qui s'y rapportent.

En tant qu'organe fédéral, nous traitons vos données personnelles dans ce domaine dans le cadre de nos habilitations légales de traitement (p. ex. art. 85a ss LPP). Dans le domaine de la prévoyance surobligatoire, notre traitement des données n'est pas soumis aux dispositions de la LPP en matière de protection des données, mais à celles de la loi sur la protection des données (LPD).

La présente déclaration de confidentialité est complétée par d'autres déclarations de confidentialité se rapportant à certains processus ou faits (p. ex. formulaires de proposition, lors du traitement de cas de prestations).

2 Sociétés responsables du traitement des données

Au sein du groupe Pax, les sociétés citées ci-dessous sont responsables des traitements des données décrits dans la présente déclaration de confidentialité dans le cadre de leur domaine de compétence:

Pax, Société suisse d'assurance sur la vie SA

Aeschenplatz 13, Case postale, 4002 Bâle

Pax Holding (société coopérative)

Aeschenplatz 13, Case postale, 4002 Bâle

Pax Asset Management AG

Aeschenplatz 13, Case postale, 4002 Bâle

Pax, Fondation collective Balance

Aeschenplatz 13, Case postale, 4002 Bâle

Pax, Fondation collective LPP

Aeschenplatz 13, Case postale, 4002 Bâle

Pax, Fondation pour l'encouragement à la prévoyance en faveur du personnel

Aeschenplatz 13, Case postale, 4002 Bâle

Dans la présente information, les entreprises susnommées sont désignées par «Pax» ou «nous». Des demandes d'information et d'autres questions se rapportant à la protection des données peuvent être adressées par écrit ou e-mail à l'adresse de contact qui suit:

Pax, Société suisse d'assurance sur la vie SA

Protection des données Aeschenplatz 13, Case postale, 4002 Bâle

E-mail: datenschutz@pax.ch

3 Personnes concernées

Nous collectons et traitons les données des personnes suivantes:

- personnes intéressées par nos produits et prestations de service;
- personnes qui sont ou ont été assurées chez nous;
- personnes qui sont ou ont été partie d'un contrat d'adhésion;
- personnes autorisées et destinataires de correspondance;
- personnes ayant droit ou participant à des contrats d'adhésion ou d'assurance, telles que p. ex. les rentières et rentiers, ayants droit, créanciers gagistes;
- contacts ou représentants d'autres assureurs, co- et réassureurs, institutions de prévoyance, fournisseurs, partenaires ou d'autres entreprises ainsi que d'anciens, d'actuels et de futurs employeurs ou d'administrations;
- autres personnes concernées telles que membres de la famille, responsables, etc.

Dans la présente déclaration de confidentialité, les personnes concernées sont désignées par «Vous».

4 Collecte et traitement de données personnelles

On entend par données personnelles toutes les données qui concernent une personne identifiée ou identifiable. Dans ce qui suit, le terme données est synonyme de données personnelles.

Si vous nous communiquez des données personnelles concernant d'autres personnes (p. ex. salariés), nous



partons du principe que vous y êtes autorisé/autorisée, que ces données personnelles sont exactes et que vous avez informé les tiers concernés de l'existence de la présente déclaration de confidentialité dans les délais légaux. C'est ce que vous confirmez en communiquant des données personnelles d'autres personnes. Les principales catégories de données personnelles que nous collectons et traitons vous concernant sont listées ci-après:

- coordonnées et informations personnelles (p. ex. nom et prénom, date de naissance, nom de l'entreprise, adresse du domicile, adresse de résidence, numéro de téléphone, adresse e-mail, âge, sexe, numéro AVS, nationalité, permis de travail et de séjour, langues, données concernant la santé);
- données bancaires, financières et patrimoniales (p. ex. numéro de compte, paiement, données de recouvrement, solvabilité et situation financière, revenu);
- données contractuelles et de base (p. ex. produit d'assurance, prestations, début et fin du contrat, prestations d'assurance et à l'échéance, données médicales, valeurs de rachat, numéro d'assuré, appartenance à une branche);
- données concernant des tiers (p. ex. membres de la famille, bénéficiaires, ayants droit économiques, données concernant les employeurs et salariés);
- données concernant le comportement et les préférences (p. ex. sur l'utilisation de nos sites Web, portails d'assurés);
- données concernant la conformité (compliance) et la sécurité (p. ex. données collectées dans le cadre de la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, domicile fiscal);
- autres données (p. ex. attestations administratives, jugements, pouvoirs).

Les données personnelles sont en premier lieu collectées dans le cadre de la communication directe avec vous. Nous pouvons également collecter des données personnelles des catégories précédemment citées indirectement, notamment auprès de personnes et d'organismes que vous avez autorisés, d'employeurs ou de salariés, de coassureurs, d'assureurs cédants, de réassureurs et d'assurances sociales ainsi que d'autres institutions de prévoyance. En outre, des données personnelles peuvent être collectées auprès de tiers en vertu de dispositions légales, p. ex. lors de l'échange d'informations dans le cadre de l'assistance administrative (art. 32 LPGA en relation avec les art. 87 et 88 LPP). Dans la mesure où cela est autorisé par la loi, nous collectons également des données accessibles par d'autres sources publiques (p. ex. annuaires ou autres registres publics similaires, registre du commerce, médias, sociétés de renseignements économiques) ou, de façon générale, sur Internet.

5 Objectif du traitement des données personnelles

Nous traitons des données personnelles dans la mesure où cela est nécessaire pour la prise de mesures précontractuelles, la conclusion du contrat et la réalisation de la prévoyance professionnelle et du contrat (notamment respect des obligations contractuelles ou légales, calcul des avoirs, évaluation et calcul de droits aux prestations, traitement de cas de prévoyance, etc.) ainsi que pour communiquer avec vous.

Nous pouvons en outre traiter les données personnelles collectées dans la mesure où cela est nécessaire dans le cadre de l'évaluation des risques, de l'examen de la solvabilité ou pour des clarifications plus approfondies des faits ainsi que pour les cas d'assurance.

Nous traitons en outre les données personnelles collectées dans la mesure où cela est nécessaire, pour la facturation et le recouvrement, à des fins de sécurité et de conformité (compliance), pour la gestion générale de l'entreprise, à d'autres fins opérationnelles ou administratives ainsi que pour faire valoir des droits juridiques et se défendre contre des prétentions juridiques, pour la conduite de procédures et pour le respect d'obligations légales et réglementaires.

Nous traitons encore des données personnelles dans la mesure où cela est nécessaire, pour l'analyse et l'amélioration de nos produits et prestations de service, le traitement de demandes et de candidatures ainsi qu'à des fins de marketing et d'études du marché.

6 Base légale du traitement

Dans la mesure où le traitement de données personnelles est nécessaire à la conclusion du contrat et/ou à la réalisation du contrat, le traitement des données est effectué en s'appuyant sur cette base légale, en particulier sur la base des consentements que vous y avez donnés. Qui plus est, le traitement des données personnelles a lieu si cela est nécessaire et autorisé par la loi pour préserver nos intérêts légitimes ou en raison d'obligations légales. Si vous avez donné votre accord pour le traitement de vos données personnelles à des fins déterminées, nous traitons les données personnelles correspondantes dans le cadre et sur la base de cette autorisation dans la mesure où il n'existe aucune autre base légale et qu'une telle base n'est pas nécessaire.



7 Obligation de fournir des données personnelles

Dans le cadre d'une relation contractuelle avec nous, vous devez mettre à disposition les données personnelles nécessaires à l'établissement et à la réalisation de la relation contractuelle correspondante et au respect des obligations contractuelles s'y rapportant. En l'absence de ces données, nous ne sommes pas en mesure d'établir ou de réaliser une relation contractuelle avec vous. De plus, nos prestations de service ne peuvent en général par être utilisées en l'absence de certaines informations.

8 Décisions individuelles automatisées

Des décisions individuelles automatisées ne sont prises que dans la mesure où cela est nécessaire pour la conclusion ou la réalisation du contrat entre vous et nous, des mesures appropriées pour la protection de vos droits et intérêts légitimes existent ou votre accord explicite existe. Nous veillons notamment à ce qu'un interlocuteur compétent soit disponible si vous souhaitez vous exprimer à propos d'une décision individuelle automatisée ou qu'une possibilité d'expression de ce genre est prévue par la loi.

9 Profilage

Le traitement des données personnelles collectées peut se faire de façon automatisée avec l'objectif d'évaluer certains aspects personnels (profilage). Le profilage peut notamment avoir lieu dans les domaines ou pour les objectifs suivants:

- évaluation et mesure individuelles du risque comme base de calcul pour le contrat d'assurance ainsi que pour le respect des directives de conformité (compliance) et de sécurité;
- examen de solvabilité et lutte contre la fraude à l'assurance;
- offre et développement de nos offres, prestations de service et services en ligne;
- obtention d'informations statistiques;
- publicité et marketing ciblés si vous n'avez pas fait opposition à l'utilisation de vos données personnelles;
- étude du marché et sondage d'opinion.

Lorsque nous utilisons le profilage, nous veillons à la proportionnalité et à la fiabilité des résultats. Si le recours au profilage peut entraîner un risque élevé ou d'importants désavantages pour vous, nous prévoyons fondamentalement un contrôle manuel.

10 Durée de conservation

S'il n'en est pas convenu différemment, les données personnelles collectées ne sont fondamentalement enregistrées que pour la durée nécessaire au motif du traitement, s'il existe une durée légale de conservation ou un intérêt privé prépondérant. Dès que les données personnelles collectées par nos soins ne sont plus nécessaires aux motifs susnommés, elles sont fondamentalement effacées dans la mesure du possible ou anonymisées

11 Questions de sécurité

Nous prenons des mesures techniques et organisationnelles appropriées pour protéger les données personnelles que nous traitons contre l'accès non autorisé par des tiers, le traitement non autorisé ou illégal, la divulgation involontaire, la perte et l'utilisation abusive. Ces mesures de sécurité sont toujours adaptées à l'état actuel de la technique.

12 Communication de données personnelles à l'étranger

Dans la mesure où cela est autorisé par la loi et si nous le jugeons approprié, nous pouvons, dans le cadre de nos activités commerciales et à des fins mentionnées dans la présente déclaration de confidentialité, communiquer vos données personnelles à des prestataires de services et autres partenaires contractuels en Suisse ainsi qu'à l'étranger (notamment dans des pays de l'Union européenne) en vue d'un traitement pour notre compte et à nos fins. Ceux-ci s'engagent contractuellement à ne traiter les données personnelles que sur notre ordre et à nos fins et de respecter le droit relatif à la protection des données applicable. Tous les tiers sont soigneusement sélectionnés par nos soins, contrôlés en ce qui concerne la sécurité des données et tenus par contrat de respecter nos normes de protection des données ainsi que les dispositions sur la protection des données en général, de sorte que la transmission des données s'effectue dans le respect des dispositions légales, notamment de la LPD, de la LPP et de la LPGA. Si des données sont transférées vers un pays ne disposant pas d'une protection légale appropriée des données, nous assurons une protection adéquate en recourant à des garanties contractuelles suffisantes (notamment sur la base des clauses contractuelles types de l'UE) ou à des règles d'entreprise contraignantes, ou nous nous appuyons sur les exceptions prévues par la loi (notamment le consentement; la réalisation d'un contrat; la protection d'un intérêt public prépondérant; la constatation, l'exercice ou la défense de droits en justice; les



données rendues publiques par l'utilisateur; la nécessité de protéger l'intégrité des personnes concernées).

13 Transmission de données personnelles

Dans la prévoyance professionnelle obligatoire, des données d'assurés et de rentiers peuvent être divulguées dans le cadre légal, notamment:

- En rapport avec l'annonce et la survenance d'un cas de prévoyance et avec d'autres prestations, p. ex. un virement ou un versement de la prestation de sortie, des données peuvent être échangées avec des institutions de libre passage, des institutions de prévoyance, des coassureurs, des assureurs cédants, des réassureurs et des assureurs sociaux, des tiers responsables ou leurs assureurs responsabilité civile, des autorités et des offices, des fournisseurs de prestations médicales et des experts, des banques et des prêteurs, des tribunaux et des avocats externes.
- Nous pouvons collecter des données auprès de tiers et les leur transmettre, p. ex. à des médecins et autres fournisseurs de prestations, à des experts, aux autorités, tribunaux, à des informateurs et à des avocats (p. ex. pour coordonner les obligations de prestations, clarifier et faire valoir des droits de recours).
- Nous pouvons communiquer des données à des tribunaux, autorités de conciliation, autorités de poursuite pénale, autorités de surveillance, avocats et autres parties dans le cadre de procédures judiciaires potentielles ou réelles, lorsque cela est nécessaire pour se conformer à la loi ou pour justifier, exercer ou défendre des droits ou des prétentions juridiques.
- Nous communiquons des données personnelles, p. ex. concernant des créances en souffrance et le comportement de paiement, pour des vérifications de solvabilité et le recouvrement de créances.
- Nous faisons appel à des prestataires de services qui traitent les données personnelles en notre nom et conformément à nos instructions (p. ex. services de cloud).

La personne physique ou morale compétente vous servant d'intermédiaire est informée des données concernant votre prévoyance professionnelle dans le cadre de la réalisation du contrat d'adhésion. Nous pouvons transmettre vos données personnelles à des tiers autorisés par vous, à vos employeurs ou collaborateurs et à d'autres assureurs.

Veuillez noter que ni nous, ni les collaborateurs et autres auxiliaires auxquels nous faisons appel ne sommes soumis à un devoir de discrétion au sens de l'art. 62 de la LPD en ce qui concerne toute information nécessaire à la réalisation des contrats d'assurance et d'adhésion ainsi qu'à l'offre de nos services de prévoyance.

14 Droits des personnes concernées

Dans le cadre du droit de la protection des données et si les conditions requises sont remplies, vous avez les droits qui suivent:

Renseignement

Vous pouvez demander à savoir si nous traitons des données personnelles vous concernant et, le cas échéant, lesquelles.

Rectification

Vous pouvez demander que des données personnelles vous concernant soient rectifiées, corrigées ou complétées

Effacement

Vous pouvez demander l'effacement de données personnelles que nous ne sommes plus autorisés à conserver ou que nous ne sommes plus tenus de conserver de par les prescriptions légales.

Remise et transmission des données personnelles

Vous pouvez demander que nous mettions à votre disposition sous format électronique vos données personnelles que vous nous avez communiquées ou que nous les transmettions à une autre personne responsable.

Révocation du consentement

Vous pouvez à tout moment révoquer le consentement donné concernant le traitement des données avec effet pour l'avenir.

Opposition au traitement de données personnelles

Vous avez le droit de vous opposer au traitement de vos données personnelles, si celui-ci n'est pas obligatoire pour la réalisation du contrat, ne repose pas sur une base légale ou n'est pas couvert par l'intérêt légitime de Pax.

Décisions individuelles automatisées

Vous pouvez demander que, dans le cas de décisions individuelles automatisées qui entraînent pour vous des conséquences juridiques ou qui vous affectent de manière significative, vous puissiez exprimer votre point de vue et que la décision soit réexaminée par une personne physique.

Plainte

Vous pouvez vous adresser au point de contact pour déposer plainte. Vous pouvez également déposer plainte auprès du Préposé fédéral à la protection des données et à la transparence (PFPDT) sous www.edoeb.admin.ch si vous estimez que le traitement de vos données personnelles n'est pas licite.



Point de contact

Si vous souhaitez faire valoir vos droits en tant que personne concernée, vous pouvez vous adresser par e-mail ou par écrit au service suivant:

Pax, Société suisse d'assurance sur la vie SA

Protection des données Aeschenplatz 13, Case postale, 4002 Bâle

E-mail: datenschutz@pax.ch

15 Communication numérique

Dans la mesure où l'échange de données avec vous n'est pas crypté, nous attirons votre attention sur le fait que ces informations peuvent être interceptées ou manipulées par des tiers ou être perdues. Pax prend des mesures techniques et organisationnelles afin d'éviter cela dans ses systèmes. Nous ne pouvons pas influer sur des appareils extérieurs au domaine de contrôle de Pax. Il incombe donc aux utilisateurs finaux de s'informer sur des mesures de sécurité appropriées et de se protéger ainsi des risques sur Internet. Pax n'est pas responsable des dommages résultant de l'utilisation des moyens de communication numériques.

16 Modifications

Nous nous réservons le droit de modifier à tout moment la présente déclaration de confidentialité sans préavis. C'est toujours la version actuelle publiée sur notre site Web qui est valable.